



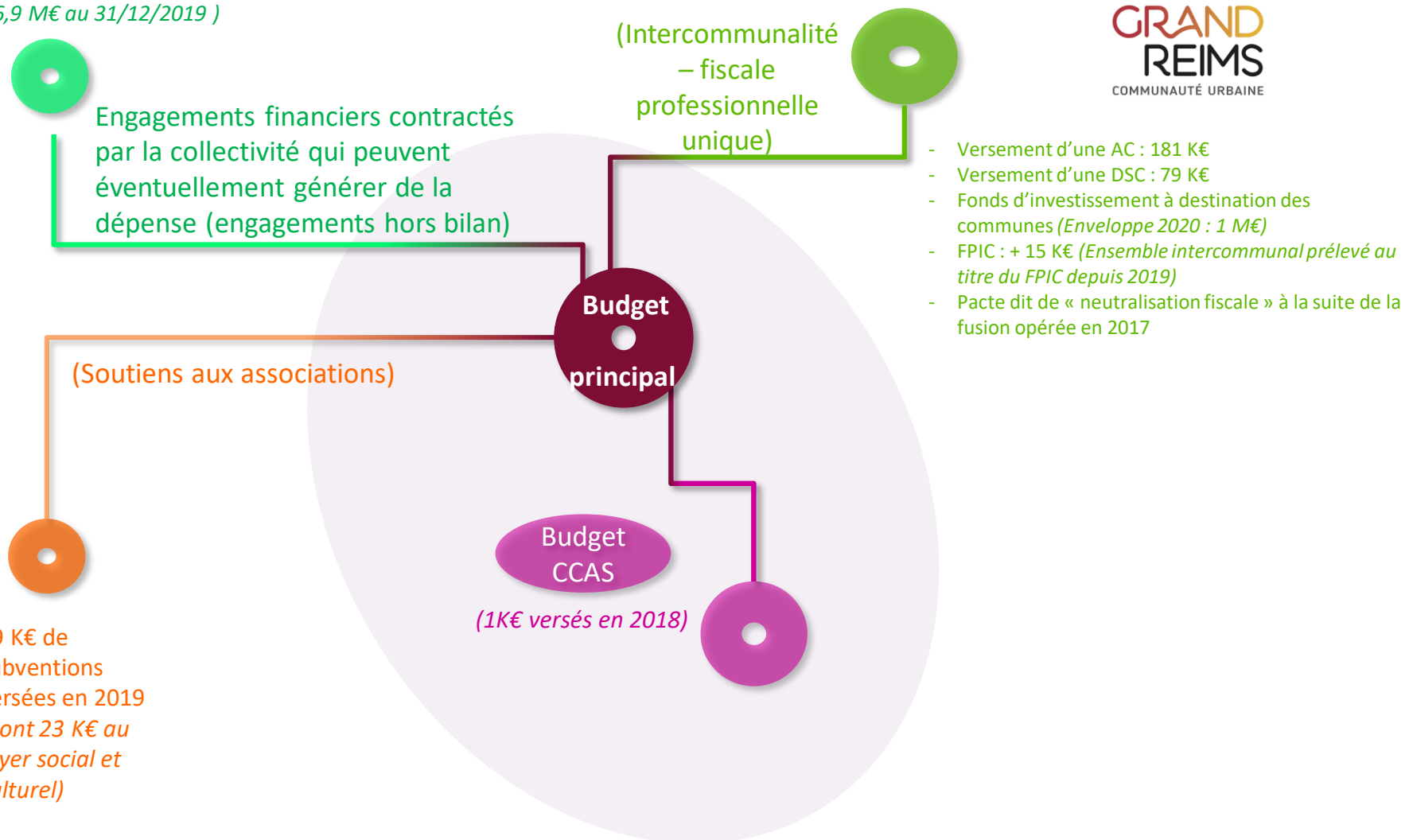
01

LA CARTOGRAPHIE TERRITORIALE 2019



CARTOGRAPHIE TERRITORIALE 2019

Garanties d'emprunts – 100%
logement social (CRD emprunts
garantis = 46,9 M€ au 31/12/2019)



Il s'agit ici de situer la commune dans son environnement institutionnel et financier : sont identifiées les entités publiques et privées avec lesquelles la commune a des relations juridiques et financières de nature à générer **des risques ou des marges de manœuvre**.

Sont identifiés :

- ❑ **La ville en tant que personne morale** : son budget principal ainsi qu'un budget annexe CCAS
- ❑ **Les établissements publics** dont la commune a le contrôle :
 - **Le Centre communal d'action sociale (CCAS)** bénéficiait jusqu'en 2018 de subventions de fonctionnement.
- ❑ **Les entités publiques et privées auxquelles la commune a apporté sa garantie** : il s'agit exclusivement de structures relevant du logement social (46,9 M€ de garantie d'emprunt au 31/12/2019 bénéficiant à 5 entités). Les ratios prudentiels (ratios Galland) pour la garantie d'emprunts contractés par une personne privée ne s'appliquent pas aux opérations en lien avec le logement social.
- ❑ **Les associations auxquelles la commune verse des subventions. Elles ont vu le montant total diminuer sur tout le mandat de 25 K€.** *A noter : La circulaire n°6166/SG du Premier ministre du 6 mai 2020 assouplit les règles de versement des subventions aux associations par les collectivités locales pour soutenir le milieu associatif face à l'épidémie du Covid-19 (prorogation du délai pour présenter le compte rendu financier de projets, facilitation du redéploiement de crédits sur d'autres projets, transformation de la subvention projet en subvention de fonctionnement global etc...).*
- ❑ **La Communauté urbaine du Grand Reims** (143 communes) créée suite à l'adoption de la loi NOTRé, elle est le résultat de la fusion de neuf structures intercommunales préexistantes. Elle rassemble près de 300 000 habitants ce qui en fait la deuxième plus grande intercommunalité de la région Grand Est après l'Eurométropole de Strasbourg. Les ex-EPCI disposaient de régimes fiscaux et de taux différents. Afin de neutraliser l'impact de cette fusion sur les différentes taxes payées par les habitants, l'EPCI a adopté en 2017 un pacte de « neutralisation » fiscale. Le respect de cette neutralité a engendré une baisse des taux communaux pour Bezannes en 2017.
- ❑ **La commune n'adhère à aucun syndicat.**